



Télétravail : un instrument important pour un marché du travail flexible

Les entreprises qui exploitent les avantages associés au télétravail accroissent la capacité d'innovation de la Suisse et sa productivité. Des conditions de travail flexibles constituent un avantage concurrentiel décisif, qui bénéficie à l'employeur comme à l'employé. C'est pourquoi economie suisse et l'Union patronale suisse soutiennent le Home Office Day et appellent des entreprises à miser davantage sur des modèles de travail innovants.

Quelque 50 % des personnes actives en Suisse sont déjà des travailleurs de la société dite de la connaissance. Aux yeux de l'économie, il est clair que pour rester innovante à long terme, la Suisse doit offrir de bonnes conditions-cadre à ces travailleurs. C'est la condition pour se propulser à une position de pointe dans le domaine du numérique – un objectif déclaré de l'[dossierpolitique](#) exhaustif en 2012 déjà. Une utilisation rigoureuse de cette possibilité permettrait de réduire les coûts de jusqu'à 30 %, grâce au partage des postes de travail. Selon des estimations, le télétravail permettrait d'accroître la productivité de 2 % à 5 % par an. Il soulagerait par ailleurs des infrastructures de transport déjà surchargées, réduirait la consommation d'énergie et améliorerait l'équilibre entre le travail et la vie privée.

Le télétravail soulève cependant aussi des questions organisationnelles non négligeables, qu'il appartient à l'employeur et à l'employé de régler de manière claire. Ainsi, les collaborateurs qui choisissent le télétravail doivent disposer d'une place de travail adaptée. Cette pratique soulève aussi des questions par rapport à leur disponibilité et à la protection des données.

Pour plus d'informations sur le Home Office Day 2014 et le nouveau modèle FlexWork pour les entreprises, veuillez consulter le site

